



AREVA - Business Group Mines  
BGM/DRES/DAM/ENV

DREAL LIMOUSIN

Site Jourdan  
22, rue des Pénitents Blancs  
87032 LIMOGES cedex

A l'attention de M. BERGOT

Bessines, le 08/06/2010

**Affaire suivie par C. ANDRES**

05/55/60/50/89 - 06/08/74/28/37 - christian.andres@areva.com

Réf : BGM/DRES/DAM/ENV CE 10/170 - CAS / VBY

Objet : Site de Basseneuille (Creuse) *aw*

Monsieur,

Compte tenu de la présence d'une galerie à faible profondeur et le passage d'une formation minéralisée à l'aplomb de la zone d'habitation, AREVA NC a proposé la mise en place d'un dosimètre passif pour contrôler l'activité volumique en radon 222 dans la pièce principale du bâti de Mme MACHERE au lieu-dit Basseneuille.

La valeur moyenne enregistrée du 03 mars au 27 avril 2010 dans le logement inoccupé (donc peu ventilé) s'élève à 470 Bq/m<sup>3</sup>. Cette valeur présentée dans le tableau joint peut être comparée aux trois niveaux distingués par les pouvoirs publics français dans le cadre de l'arrêté du 22 juillet 2004 du Ministère de la Santé relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon dans les lieux ouverts au public, soit :

- 400 Bq/m<sup>3</sup>, valeur en dessous de laquelle « la situation ne justifie pas d'action corrective particulière »,
- entre 400 et 1 000 Bq/m<sup>3</sup>, « où il est souhaitable d'entreprendre des actions correctives simples »,
- 1 000 Bq/m<sup>3</sup>, valeur au-delà de laquelle « des actions correctives .... doivent être impérativement réalisées à bref délai ».

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

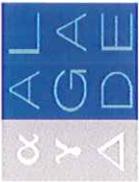
Le Chef d'Etablissement,

  
G. LAURET

P.J. : 1.

**AREVA NC**

Etablissement de Bessines - CESAAM - 1, avenue du Brugeaud - 87250 BESSINES - Tél. : 05 55 60 50 70 - Fax : 05 55 60 50 86  
RC Limoges B 305 207 169 76 B 82 - APE 0990Z  
Siège Social :  
33 rue La Fayette - 75009 PARIS - France - Tél. : 01 34 96 00 00 - Fax : 01 34 96 00 01  
SA CAPITAL DE 100 259 000 € - 305 207 169 RCS PARIS



Accréditation Cofrac  
N° 1-1039  
portée disponible  
sur www.cofrac.fr

## RAPPORT D'ESSAI N° DPR 10-05-3054

MESURE INTEGREE DE L'ACTIVITE VOLUMIQUE EN RADON 222 DANS L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHERIQUE  
En application de la norme NF M 60-766 et selon les modes opératoires M-DE-6201 et M-AN-6201.

ALGADE

Laboratoire d'Exploitation Dosimétrique

Edition du : 26/05/2010

Référence client : Monsieur ANDRES Christian

Adresse :

Code affaire ALGADE : DPR 62

Chargé d'affaires : MLC

| N° DPR | Date de réception | Date d'analyse | ANALYSE  |           | PRELEVEMENT                           |                  |                | RESULTAT FINAL  |        | Observations |
|--------|-------------------|----------------|--|-----------|---------------------------------------|------------------|----------------|---|--------|--------------|
|        |                   |                | Exposition mesurée (1)<br>kBq.m <sup>-3</sup> .h | 621 ± 151 | lieu d'exposition                     | Début exposition | Fin exposition | Activité volumique calculée (2)<br>Bq.m <sup>-3</sup> | N° DPR |              |
| 98399  | 28/04/2010        | 06/05/2010     |  |           | Habitation Mme Machère - Basseneville | 03/03/2010       | 27/04/2010     | 470 ± 115   | 98399  |              |

Observations

Les dosimètres concernés par ce rapport d'essai ont fait l'objet des commandes suivantes :  
CP 10-05-2296 ;

|      |          |    |  |
|------|----------|----|--|
| Date | 26/05/10 | ou | Visa du responsable d'essai<br>P. FILLEUL  |
|      |          |    | Visa du responsable technique<br>C. GIBAUD |

- Exposition donnée sous accréditation  
Incertitude donnée avec un facteur d'élargissement K=2
- Activité volumique calculée avec la durée d'exposition donnée par le client d'où un résultat hors accréditation  
Incertitude donnée avec un facteur d'élargissement K=2

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale  
Il comporte 1 page(s) et 1 annexe(s)

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les analyses couvertes par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les objets ou produits soumis à essais.

Référence documentation qualité : E-RE-6202 V3